

DEPECHE DE PRUNIER

Informations Municipales Décembre 2018

Maître d'Ouvrage
MAIRIE DE PRUNIER
 1 Place de la Mairie
 36120 PRUNIER

**RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE
 ET REFECTION DE LA SALLE POLYVALENTE**



MAITRE D'OEUVRE: ARCHITECH - PUR - Charles OLIVIERO Architecte DPLG
 11 Rue du Gué aux Chevaux -36000 - CHATEAUROUX Tel : 02.54.61.51.70.

BUREAU DE CONTROLE ET SPS:		SOCOTEC - 36000 Châteauroux	Tél : 02 54 34 95 05
PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC 036 169 17 N0002 - Délivré le 11 Juillet 2017			
LOT N°1	GROS OEUVRE	TROTIGNON	18200 SI AMAND MONTROND
LOT N°2	CHARPENTE - COUVERTURE BAC ACIER	PASQUET	36000 CHATEAUROUX
LOT N°3	MENUISERIES EXTERIEURES MIXTES - SERRURERIE	BHM	36300 LE BLANC
LOT N°4	MENUISERIES INTERIEURES	COUTURE	36110 BOUGES LE CHATEAU
LOT N°5	CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS	LECOMTE	18400 ST FLORENT SUR CHER
LOT N°6	FAUX PLAFONDS	MOUROUX	36000 CHATEAUROUX
LOT N°7	PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE	MITTERRAND	36000 CHATEAUROUX
LOT N°8	ELECTRICITE CF - CF - VMC	SBCR	18000 BOURGES
LOT N°9	CARRELAGE - FAIENCE	COULEURS DECO	36400 LA CHATRE
LOT N°10	PEINTURE		

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC - PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

SOUS TRAITANTS:

EDITORIAL

Souvenez-vous, en 2011, l'opérateur SFR avait acquis un terrain pour la mise en place d'un relais de téléphonie mobile.... Après plusieurs péripéties SFR n'a finalement pas tenu sa promesse.

Aujourd'hui, si tout se passe normalement cette fois, c'est l'opérateur **ORANGE** qui doit nous doter d'un relais, la construction commencerait en mars 2019 avec un démarrage effectif du réseau dans le courant de l'année.

Côté travaux, l'année qui s'achève a été très chargée,

Les chantiers de mises aux normes, accessibilité et isolation de notre Mairie et de notre Salle Polyvalente se terminent. Malgré plusieurs semaines de retard, nous sommes parvenus à ouvrir notre **APC** (agence postale communale) juste après les congés d'été, notre salle polyvalente devrait être complètement opérationnelle dès la fin de l'année... Nous remercions nos employées administratives et nos employés techniques pour leurs participations actives à ces réalisations.

Plusieurs kilomètres de nos voiries ont été revêtus avec de l'ECF (enrobé collé à froid) et le pont des « Brunets » a été totalement remis à neuf.

Notre nouveau forage « eau potable » est maintenant terminé et opérationnel.

Quelques lignes moins agréables pour signaler des incivilités qui ne doivent pas perdurer.

Notre point propre situé « rue des Ormes » fait l'objet en quasi permanence de dépôt de déchets divers, comme son nom l'indique, un point propre est un lieu qui doit rester « propre » et ne pas être utilisé comme une déchetterie, vous trouverez dans ces pages des photos à ce sujet.

Notre réseau d'assainissement qui est régulièrement pollué par le rejet massif de lingettes de toilettes et dans lequel nous retrouvons parfois des produits gras qui ne devraient normalement pas s'y trouver... vous retrouverez également dans ces pages la notice des bonnes pratiques pour que notre réseau d'assainissement reste fonctionnel et efficace.

Nous vous attendons à la salle des fêtes ;

Le **vendredi 4 janvier 2019 à 18 h 30** pour débiter une nouvelle année, dans la bonne humeur.

Le Conseil Municipal vous souhaite à vous et votre famille un joyeux Noël et vous présente ses Vœux de santé et bonheur pour l'Année 2019.

Le MAIRE

Serge BOUQUIN.

DECISIONS ET REALISATIONS DE L'ANNEE

LOTISSEMENT RUE DES ORMES

La rue des Ormes compte désormais 5 constructions, une sixième est prévue. Il reste donc, en cette fin d'année, 3 terrains disponibles.



SDEI

La commune a signé avec le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre une convention pour l'accès au service « réseaux » qui a été mis en place. Indispensable et pratique pour la Commune qui gère, entre autres l'eau potable et l'assainissement. La redevance est fixée à 350€ pour l'année.

CIMETIERE

Le Conseil Municipal a délégué compétence au Maire en matière de délivrance et de reprise de concessions dans le cimetière communal (décision du 30 août 2018).

PLUI

Une enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a eu lieu en Mairie du 27 août au 28 septembre 2018. Le document définitif devrait être arrêté courant de l'année 2019.

GEMAPI

La compétence « Gestion des milieux Aquatiques et prévention des Inondations » est du ressort de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts depuis le 1^{er} janvier 2018.

Elle est exercée par 4 syndicats pour le compte de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts.

Notre commune sera gérée par le Syndicat de la Théols.

VOIRIE COMMUNALE

Le coût du projet de travaux d'investissement, voirie et pont des Brunets, s'élève à 77 330.00€

Le financement est ainsi défini : subvention FAR 22%, Communauté de Communes Champagne Boischaux 50%

Reste à charge 21 652€ pour la commune de Pruniers (28%).



La compétence voirie exercée par la CCCB n'inclut pas l'entretien courant de la voirie communale, que la commune continue d'assumer, le tout précisé dans une convention.

TRAVAUX SALLE DES FETES

Marché de travaux comprenant l'isolation, la rénovation, aménagements intérieurs/extérieurs, l'accessibilité.

Le 2 novembre 2017 : 1^{er} appel d'offres – 10 lots non concluants ;

Le 21 décembre 2018 : seconde consultation, ouverture des plis, choix des entreprises ;

Montant total des travaux Mairie/Salle polyvalente : 416 735.80 € H ;

Le 8 janvier 2018 : signature des marchés (Marché architecte 8.50% de 416 735€ = 35 360€).



TRAVAUX MAIRIE



Ancienne Mairie.



Nouvelle Mairie.

Ouverture Agence Postale Communale

lundi 17 septembre 2018 NR
champagne - nord-indre

pruniers

Agence postale communale : alternance au guichet

C'est dans l'ancien logement communal attenant à la mairie que les représentants de la municipalité ont choisi d'aménager un local pour l'agence postale communale (APC), ouverte au public depuis le 6 septembre. Les travaux entrent dans le cadre du projet de réhabilitation de la salle des fêtes et de la mairie. Les travaux de l'APC étant la première phase ont débuté en janvier.

Le lieu est aménagé sobrement et offre au public un bureau coquet et agencé pour toutes les prestations, allant des services postaux aux opérations financières de dépannage. « Notre objectif premier étant cette volonté de conserver le service à la population », indique le maire, Serge Bouquin. Au guichet en alternance, Séverine Audebert et Marie-Pas-



Le Maire, Serge Bouquin au côté de Marie-Pascale et Séverine.

cale Papillon bien connues des administrés puisqu'elles occupent à la mairie les postes d'adjoint administratif.

Agence postale communale, 1, place de la Mairie, tél. 02.54.49.12.96. Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi et samedi, de 9 h à 11 h 30 ; vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Dans le même projet de réhabilitation de la Mairie et Salle Polyvalente, un espace réservé à l'Agence Postale Communale a été aménagé et conçu pour que les usagers y trouvent toutes les prestations, regroupant services postaux et opérations financières.

Suivant le système informatique de la Poste pour le traitement des opérations, **aucune transaction n'est possible en dehors des jours et heures prévus.**

HORAIRES D'OUVERTURE Agence Postale Communale :

Mardi, mercredi jeudi et samedi :
9h00 – 11h30
Vendredi :
9h00 – 11h30 et 14h00 – 17h30

QUELQUES CHIFFRES ...

	Résultats clôture 2016	Exercice 2017		Résultats exercice 2017	Clôture 2017	Budget 2018
		Recettes	Dépenses			
BUDGET COMMUNE						
Investissement	99 090.64	11 202.70	93 179.29	-81 976.59	17 114.05	864 342.47
Fonctionnement	212 321.56	442 701.42	426 795.98	15 905.44	228 227.00	661 494.21
BUDGET SERVICE DES EAUX						
Investissement	-34 270.01	261 564.28	193 858.51	67 705.77	33 435.76	185 322.00
Fonctionnement	-1 947.00	69 422.71	62 462.07	6 960.64	5 013.64	70 900.00
BUDGET ASSAINISSEMENT						
Investissement	-6 510.75	29 953.00	38 699.33	-8 746.33	-15 257.08	59 545.00
Fonctionnement	-10 926.60	49 728.97	45 911.14	3 817.83	-7 108.77	70 104.00
BUDGET LOTISSEMENT						
Investissement	-113 942.18	25 643.84	0.00	25 643.84	-88 298.34	181 596.68
Fonctionnement	13 541.96	16 000.00	25 643.84	-9 643.84	3 898.12	186 596.68

Malgré la réduction continue des dotations d'Etat, les taux ont été reconduits sans augmentation pour l'équilibre du budget 2018 : 10.48% pour la taxe d'habitation, 12.35 % pour la taxe foncière (bâti), 33.31% pour la taxe foncière (non bâti).

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS	2018		
Banque alimentaire de l'Indre	50		
Ass. Sportive tennis de table	500	Musique en Boischaud-Marche	50
Jeunesse Sportive de Pruniers (foot)	500	Ecole de Pruniers en fête	200
Familles Rurales	500	Coopérative Scolaire	800
Rural'zik Festival	500	AGRP 36 ragondins	70
Prévention routière de l'Indre	80		
		TOTAL	3250

ETAT CIVIL

Naissances



Logan POTIER né le 26 juillet 2018

Raphaël TOURTOIS PLISSON né le 14 novembre 2018

Mariages

Teddy PICARD et Ingrid JANZEN

le 23 décembre 2017

Décès

Jeannine CROCHARD épouse TEISSEBRE

le 10 décembre 2017

Simone LAMOUR veuve FLOQUET

le 25 janvier 2018

Jean DUBAILLE

le 7 avril 2018

Monique QUATREVAUX épouse BIHOUES

le 18 mai 2018

Edmond THIAIS

le 17 juin 2018

Jean DUFOUR

le 9 novembre 2018

INFORMATIONS PRATIQUES

🌀 INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant exercer leur droit de vote à PRUNIERS pour l'année 2019, sont invitées à se présenter en mairie, munies des pièces justificatives d'état-civil et de domicile.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au **samedi 29 décembre 2018 12h**, dernier délai.

🌀 CATASTROPHES NATURELLES

Suite aux conditions météorologiques exceptionnelles de ces derniers mois, les propriétaires victimes de dommages sur leur bien immobilier, peuvent déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Mairie. Des démarches seront ensuite entreprises auprès de la Préfecture.

🌀 POINTS PROPRES



Le point propre situé rue des Ormes n'est pas fait pour entasser des débris et autres ordures.

Ceux situés au cimetière et aux Védeaux sont victimes des mêmes incivilités.



RAPPEL : Une déchetterie disponible à Vouillon est destinée plus particulièrement aux peintures, électroménager, batteries, pneus... Heures d'ouverture : lundi, vendredi et samedi de 8h à 17h30.

🌀 SALLE DES FETES

Le règlement de la salle des fêtes rénovée sera revu lors de sa réouverture. D'ores et déjà, les décorations accrochées aux murs et plafonds **seront formellement interdites**.

🌀 RAPPEL SECURITE

Il est rappelé que les « engins à roulettes », trottinettes... doivent circuler uniquement sur les trottoirs et emprunter les passages protégés. L'usage de la route leur est interdit (articles R.412-36 à 43 du code de la route).

🌀 RELEVÉ D'EAU POTABLE

La relève de l'index du compteur s'effectue le plus souvent sur septembre/octobre. Bien qu'obligatoire, cette relève est parfois **impossible** car certains abonnés oublient de laisser le compteur accessible: portail fermé, chien, végétation envahissante, objets posés sur la plaque, regard plein d'eau ou non nettoyé.

Nous vous remercions de bien vouloir préparer le terrain à nos agents, qui profiteront d'un accès facilité pour effectuer une relève juste.

En cas de non relève, l'agent communal laisse un avis de passage. Vous pouvez dès lors nous le renvoyer complété, nous appeler pour donner votre index ou encore prendre un rendez-vous pour un nouveau passage.

Pour rappel, la Régie a en charge le compteur, le robinet avant et le clapet ; l'abonné est lui responsable de l'entretien et de la protection du regard comme du coffret (pour lutter contre le gel ne pas utiliser de matériaux absorbant l'humidité comme la paille, le textile, le papier, la laine de verre ou de roche mais favoriser des plaques en polyuréthane ou en polystyrène).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VOTRE LOGEMENT EST DESSERVI PAR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE,

pour son bon fonctionnement vous trouverez ci-dessous les quelques impératifs à respecter.

LES EAUX USEES DOMESTIQUES devront être déversées,

- *les eaux ménagères (lave-linge, lave-vaisselle, salle de bain, cuisine....)
- *les eaux vannes (WC)

Il est FORMELLEMENT INTERDIT de BRANCHER ou de DEVERSER,

- *les eaux de pluie, le drainage, les vide-cave.....
- *les huiles ou graisses alimentaires en grandes quantités; elles se figent dans les canalisations et provoquent des bouchons (par exemple les huiles de friture, surtout si elles sont chaudes)
- *l'eau de javel en grande quantité (elle détruit les microbes de la station)
- *le contenu des fosses septiques ou des fosses "toutes eaux"
- *les ordures ménagères
- *les produits chimiques en général (peinture, diluant, décapant ainsi que les médicaments qui empêchent le fonctionnement biologique de la station)
- *les liquides corrosifs (acides, matières inflammables ou explosives)
- *les hydrocarbures (essence, fuel, huiles de vidange...)
- * Les lingettes ménagères et hygiéniques

L'entretien de la partie privée du branchement (jusqu'au tabouret de raccordement) reste à la charge de l'usager, il est donc de l'intérêt de chacun de respecter rigoureusement les règles énoncées ci-dessus.

D'une manière générale, notre service d'assainissement collectif est régi et réglementé par l'ensemble des dispositions légales en vigueur, notamment celles fixées par le code de la santé publique et par le règlement sanitaire départemental.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



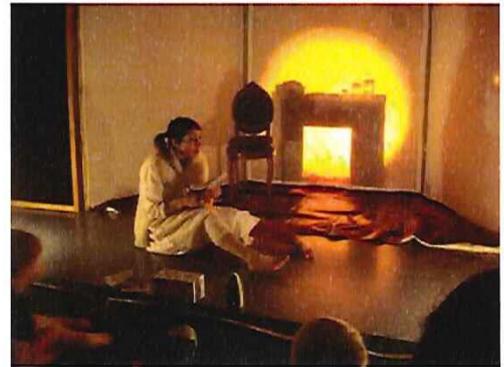
ECOLE DE PRUNIER

PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL

A la découverte de l'éveil artistique pour les élèves de maternelle...

Au mois d'avril, Pierre de l'association Musique en Boischaut Marche est venu animer deux séances d'éveil musical auprès des élèves de maternelle. L'occasion de découvrir, d'écouter, de reconnaître et de jouer divers instruments de musique.

Le jeudi 14 juin, nous avons eu la chance d'accueillir un spectacle d'ombre et lumière (financé en majorité par l'Association Aladin) reprenant les 4 histoires lues dans le cadre du prix Escapages. Les deux comédiennes de la Compagnie des voyageurs éphémères nous ont entraînés en nous captivant dans leur monde d'ombre et de lumière.



Au cours de l'année, **les classes de CP-CE1-CE2-CM1-CM2** ont pu participer à des activités artistiques et admirer une exposition au **Musée Saint-Roch** à Issoudun.

VOYAGES PEDAGOGIQUES

En fin d'année, les trois classes sont parties en voyage scolaire :

La classe de maternelle au parc des Loups de Chabrière à Guéret,

La classe de Cp-Ce1 au musée de la Chemiserie et de l'élégance masculine à Argenton sur Creuse,

La classe de Ce2-Cm1-Cm2 au musée d'Argentonmagus.



TOUS ENSEMBLE

Des journées coopératives

A chaque période, la veille des vacances scolaires, les élèves des trois classes ont participé à des projets et journées à thèmes communs. Petits, moyens et grands ont pu développer ainsi les notions d'entraide, de coopération, de cohésion autour du goût, de la tolérance, de la gestion des déchets, du jeu et de petits défis.

Fête de fin d'année

Fin juin, la fête d'école organisée par l'Association « Ecole de Pruniers en fête » avait pour thème « la fête foraine ». Un spectacle mêlant chants, danses, théâtre a été proposé aux familles venues nombreuses au stade de Pruniers. Une kermesse avec de nombreux stands a permis aux grands et petits de terminer joyeusement l'année scolaire 2017-2018.



Et la préservation de l'environnement dans tout ça ??

En ce début d'année scolaire, les élèves de l'école ont été très actifs dans la préservation de l'environnement. En effet, les élèves de CP-CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont participé au mois de septembre à une grande collecte des déchets dans la commune de Pruniers. Cette action « Nettoyons la nature », nous a permis de récolter 12 kg de déchets et de comprendre que des petits gestes du quotidien pouvaient avoir un impact très important dans la préservation de notre environnement.

Dans la continuité de ce projet, l'école s'est inscrite au projet « Eco-piles » et a lancé en cette fin d'année, une grande collecte de piles.

Cette année, l'école compte 3 classes avec 66 élèves. Depuis cette année, un nouveau directeur est arrivé à l'école.

L'association « ECOLE DE PRUNIERS EN FETE » a récolté des fonds pour financer du matériel pédagogique, des jeux de cour, mais surtout a participé activement au financement des deux séjours scolaires prévus en 2019. L'équipe de l'école remercie tous les bénévoles de cette association pour leur engagement envers les enfants.

Evènements de fin d'année :

Mardi 18 décembre : spectacle de Noël et goûter pour les élèves de l'école.

Vendredi 21 décembre : fête de l'école et marché de Noël.

INFORMATIONS

pruniers NR 18 septembre 2018

Nicolas Manciet nouvel enseignant et directeur

Pour cette rentrée, l'école recense soixante-quatre enfants, répartis dans trois classes. Les petite, moyenne et grande sections sont dans la classe de Cécile Laty. Delphine Niel enseigne aux enfants de CP, CE1 et CE2. La classe des CMI et CM2 aura pour professeur Nicolas Manciet, qui ar-

rive de l'école Jean-Zay, à Châteauroux. Il a pris la direction, en remplacement d'Anne Bonnin. L'équipe est complétée par Françoise Robin, agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (Atsem), et Pascale Pilorge, accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH).



L'équipe réunie autour du nouveau directeur.

Effectifs élèves.

Il est à déplorer que la carte scolaire définie par la CCCB a obligé les parents de Bommiers à réclamer une dérogation pour la scolarisation de leurs enfants au sein de l'école de Pruniers, alors que le rattachement PRUNIERS / ST AUBIN / BOMMIERS date de plus de 30 ans.

Le remaniement de la carte scolaire a été prévu par les élus et il devient urgent pour son application effective à la rentrée prochaine 2019/2020.

MERCREDIS LOISIRS



Communauté de Communes
**CHAMPAGNE
BOISCHAUX**

TARIFS 2018 / 2019 DES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE AU SEIN DE L'ECOLE DE PRUNIERS

TARIFS EN PERISCOLAIRE :

Matin	Soir
1,25 €	2 €

*le goûter n'est plus fourni.

RESTAURATION SCOLAIRE :

- Tarif repas enfant : 2,70 €
- Tarif enfant repas « tiré du sac » (lorsque l'enfant consomme sur place un repas préparé par ses parents en cas de PAI) : 0,50 €

TARIFS DU MERCREDI :

Quotient familial	½ journée sans repas	journée sans repas	journée + repas
0 - 565 €	1,63 €	3,26 €	4,58 €
566 - 765 €	2,11 €	4,22 €	6,24 €
766 - 965 €	2,84 €	5,68 €	8,47 €
966 € et plus	3,39 €	6,78 €	8,80 €

*la journée avec repas est facturée en intégralité même sans présence sur la journée entière.

*la tarification à la demi-journée ou journée sans repas implique que l'enfant n'est pas présent au centre le temps du repas (12h15 / 13h30).



Nous avons participé à un concours pour la sortie du film « Jean-Christophe et Winnie ».

Nous faisons partie des gagnants.



VIES ASSOCIATIVES

ASSOCIATION Ecole de Pruniers en Fête

Les membres de l'Association « Ecole de Pruniers en Fête » vous souhaitent une belle et heureuse année 2019. Quelques dates à ne pas manquer :

- le vendredi 21 décembre 2018, fête de Noël, où vous aurez le plaisir de voir nos chers élèves chanter ;
 - le samedi 16 mars 2019, carnaval où vous les verrez défiler déguisés dans les rues,
 - le vendredi 7 juillet 2019, kermesse de fin d'année, où vous les verrez décontractés.
- L'école est terminée, la fête peut commencer !

En attendant la fête de Noël, un goûter offert par la municipalité et la boulangerie de Pruniers sera distribué à chaque élève le matin du mardi 18 décembre 2018, et pour poursuivre cette journée, l'association « école de Pruniers en Fête » a le plaisir d'offrir à tous les enfants de l'école un spectacle de Noël qui se déroulera l'après-midi.

Aurélié RENAUDET, Présidente de l'Association Ecole de Pruniers en Fête.

ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE



Notre association sportive a engagé 4 équipes départementales constituées d'adultes et tous les jeunes pour cette nouvelle saison 2018-2019.

Toute l'année 2018, nous disputons les matchs et les entraînements au gymnase d'Ambrault en raison des travaux de notre salle, que nous espérons bien retrouver au mois de janvier 2019 ; de ce fait nous avons repoussé notre dîner dansant au 2 mars 2019.

Notre association a une grande pensée pour Pascal Le MORVAN qui nous a quitté en cette fin d'octobre ; il fut licencié et Sponsor de notre club tout au long de ces dix dernières années.

Nous remercions tous les habitants de notre commune pour leur générosité lors de la distribution des calendriers ainsi que tous les sponsors qui y ont participé.

Ces fonds récoltés vont nous permettre de développer notre discipline dans un monde rural qui est menacé en permanence.

Toute l'association sportive de tennis de table vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Le Président, Alain MIALOT.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Votre association, suite à la fermeture de la salle des fêtes, a déplacé momentanément les lieux de ses clubs sur les communes environnantes et n'a pu organiser cette année qu'un concours de belote et une brocante qui a attiré plus de 60 exposants venus malgré la fraîcheur du matin et la chaleur de l'après-midi.

Votre association recrute des gens sérieux et discrets pour créer de l'activité sur la commune ; le maintien à domicile reste plus que jamais l'un des piliers de votre association par son poids humain et son rôle d'employeur.

Toutes nos dates de manifestations sont à retrouver sur le calendrier 2019 avec une précision pour l'après midi « chanson française » du 15 septembre à 16h, qui se fait sur réservation car nous en comptons déjà 50.

Toute notre équipe de bénévoles vous souhaite une bonne année 2019.

Le Bureau.

JEUNESSE SPORTIVE DE PRUNIER

2019 marquera les soixante ans du club. En effet, la JSP a été créée en 1959 et le premier président fut Monsieur MOREAU Raymond.

Merci à tous ceux (dirigeants, joueurs et femmes de joueurs) qui ont œuvré à la vie du club de football pendant toutes ces années.

Merci également à tous les habitants pour leur accueil lors de la distribution des calendriers qui cette année revêtaient leurs habits de souvenirs.

Merci aussi à toutes les personnes présentes lors de nos manifestations (marche, méchoui) qui seront renouvelées cette année avec en plus deux autres projets pour 2019 ; vous en serez informés rapidement si les projets aboutissent.

Pour finir, si des personnes possèdent d'anciennes photographies de la JSP, le bureau se mobilise pour la réalisation d'un DVD « 60 ans », qui sera visible lors du prochain méchoui. Vous pourrez contacter le bureau jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2019.

Le bureau.

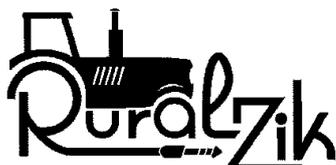
SOCIETE DES FETES

Vous retrouverez les dates de nos manifestations dans le calendrier 2019 et nous vous attendons nombreux dans notre belle salle des fêtes.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Bureau.

RURAL ZIK



En février 2018, vous avez été une centaine de curieux à venir découvrir notre nouvel événement : **L'Hiver au Show**.

Le concert de Guillaume Farley a donné le la à cette année musicale.

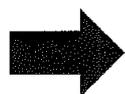
Le 30 juin 2018, la chaleur était au rendez-vous aussi bien dans l'air que sur scène pour la 9^{ème} édition du festival Rural Zik. Encore une fois, vous êtes venus nombreux applaudir l'apéro-concert de Criscraft, les chansons de Baptist, le blues de Miguel M et le rock des Raçoons.



Nous remercions nos partenaires publics et privés sans qui le festival ne pourrait pas avoir lieu et en particulier la Municipalité de Pruniers, le Département de l'Indre, la Région Centre-Val de Loire, Les Bains-Douches de Lignières, l'Espace Vin Chez Julie à Issoudun, le bar-restaurant Le Mirabelle et la boulangerie Aux 6 épis de Pruniers.

Et bien sûr **MERCI A VOUS** pour votre présence et à tous les bénévoles qui œuvrent pour la réussite des différents événements sans oublier notre photographe Pascal Tissier et pour leur aide à la promotion du festival Emmanuel Plisson, Gaël Roger et Daniel Boursin.

➡ La 2^{ème} édition de **L'Hiver au Show** sera le **SAMEDI 9 février 2019**



La 10^{ème} édition du **Festival Rural Zik 2019**

se déroulera sur 2 JOURS :

VENDREDI 28 juin 2019

SAMEDI 29 juin 2019

L'association Rural Zik vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour son assemblée générale le **19 janvier 2019**.

CALENDRIER 2019

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
4 Janvier 20 janvier 26 Janvier	Commune de Pruniers Société des Fêtes Société Saint-Blaise	Les vœux – Salle polyvalente 18h30 Concours de belote Messe 10h30 – Galette et vin blanc – Dîner Dansant
9 Février	Association Rural Zik	L'Hiver au Show
2 Mars 16 Mars 24 Mars	Association Tennis de Table Association Ecole Pruniers en fête Société des Fêtes	Dîner Dansant Carnaval avec défilé dans les rues Concours de belote
22 Avril 27 Avril	Jeunesse Sportive de Pruniers Association Familles Rurales	Marche – rendez-vous au stade Séance cinéma
Mai		
28 et 29 Juin	Association Rural Zik	Festival Rural Zik - au stade
3 Juillet 5 Juillet 7 Juillet	Association Familles Rurales Association Ecole Pruniers en fête Jeunesse Sportive de Pruniers	Repas du Club Kermesse de fin d'année Méchoui au stade
Aout		
8 Septembre 15 Septembre	Association Familles Rurales Association Familles Rurales	Brocante Après-midi « chanson française »
Octobre		
23 Novembre	Association Familles Rurales	Dîner Dansant « Choucroute »
4 Décembre 14 Décembre	Association Familles Rurales Société des Fêtes	Repas club Intergénération Goûter des Aînés

**Les dates définitives des autres manifestations n'étant pas encore arrêtées,
C'est par voie d'affichage chez les commerçants que vous en serez informés.**

PHOTOS : réalisées par nos soins.
REDACTION : commission déléguée à la dépêche
SIEGE SOCIAL : Mairie de Pruniers 36120
IMPRESSION : Centr'imprim

Le Maire de Pruniers

Et le conseil municipal vous souhaitent

de passer de bonnes fêtes

Et à l'occasion

de la

nouvelle année,

vous invitent à partager

le verre de l'amitié



le vendredi 4 janvier 2019 à 18h30

à la salle polyvalente.